



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2018

Chouzy-sur-Cisse – Place de la Mairie

Opération préventive de diagnostic (2018)

Jean-Philippe Chimier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51257>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Philippe Chimier, « Chouzy-sur-Cisse – Place de la Mairie » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 26 janvier 2021, consulté le 27 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51257>

Ce document a été généré automatiquement le 27 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Chouzy-sur-Cisse – Place de la Mairie

Opération préventive de diagnostic (2018)

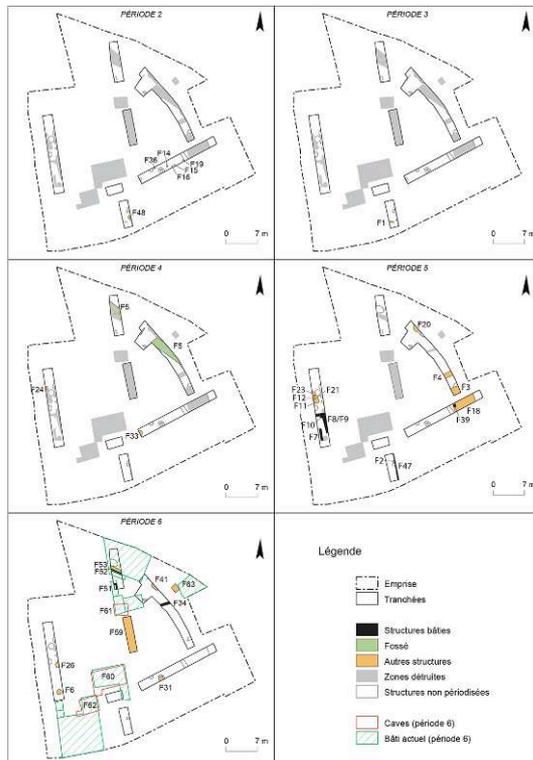
Jean-Philippe Chimier

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Les sondages réalisés place de la Mairie à Chouzy-sur-Cisse, commune nouvelle de Valloire-sur-Cisse, ont révélé d'importants vestiges stratifiés, des maçonneries et des structures en creux. Ils couvrent toute la surface concernée par l'aménagement (environ 2 000 m²) et sont ponctuellement oblitérés par des aménagements récents, en particulier des caves. Les occupations relèvent d'une longue période quasi continue, de l'Antiquité à nos jours. La principale occupation concerne le Moyen Âge, plus particulièrement la fin de la période jusqu'au début du XVI^e s.

Fig. 1 – Plans de synthèse par périodes



DAO : J. Tricoire (Inrap).

Période 1 : ensembles sédimentaires A et B

- 2 Les tranchées montrent un schéma géologique homogène sur l'ensemble du terrain. L'ensemble sédimentaire A est constitué de dépôts d'origine alluviale, de sables grossiers, fréquemment emballés dans une matrice argileuse. Les dépôts peuvent être ponctuellement variés, notamment avec la présence de galets.
- 3 Au-dessus des alluvions, une argile à sable grossier constitue l'ensemble B. Il s'agit d'un sol ancien édifié sur le substrat alluvial sous-jacent. Un nouvel ensemble (C) succède à ces premiers dépôts aux périodes historiques ; il n'a pas toujours été possible de différencier les ensembles B et C dans toutes les tranchées.

Période 2 : une occupation mal caractérisée de la Protohistoire et de l'Antiquité

- 4 Du mobilier (céramique et TCA) issu du décapage et en position secondaire dans le comblement de plusieurs structures se rapporte à la Protohistoire et à l'Antiquité. Une fosse et ou plusieurs trous de poteau peuvent se rapporter à ces périodes.

Période 3 : un espace funéraire du haut Moyen Âge ?

- 5 Une sépulture (F1) datée par ^{14}C du IX^e ou X^e s. a été mise au jour. Le défunt a été installé sur le dos, tête à l'ouest, dans une fosse large d'au moins 30 cm. Le sujet est décédé probablement autour de 12 ou 13 ans. La nature de l'architecture funéraire n'a pas pu être établie. Cette sépulture est isolée au sein de notre corpus de vestiges, sans que l'on puisse établir si elle relève d'un ensemble funéraire ou non.

Période 4 : les occupations du Moyen Âge central

- 6 Plusieurs fosses dont au moins un silo ont livré du mobilier datant du Moyen Âge central (X^e-XIII^e s.). On ne connaît pas la nature de l'occupation domestique à cette période, il est possible qu'il s'agisse des premiers états du bâti détruit à la période suivante ou d'une autre occupation qui n'aurait pas été mise en évidence.
- 7 Un grand fossé (F5) a été mis au jour au nord des parcelles sondées, il accuse une largeur de 2,46 m et une profondeur de 1,36 m sous le niveau du sol actuel. Son comblement présente deux séquences distinctes. La première est constituée d'une série de petites couches qui couvrent totalement ou partiellement la largeur du fossé. Il s'agirait de dépôts liés à une mise en eau de la structure durant son utilisation. La seconde est constituée d'une seule couche interprétée comme à un apport volontaire dans le cadre de l'abandon et du comblement de la structure, associé à un changement de nature de l'occupation des terrains. Ce fossé pourrait correspondre à l'enceinte évoquée par les archives au XVI^e s. Plusieurs indices suggèrent un enclos autour du cœur du village, de l'église et d'un prieuré attesté dès le XI^e s. Le mobilier céramique issu du fossé comprend des éléments du premier Moyen Âge et de la fin du XIV^e ou début du XV^e s. Ces derniers permettent de dater l'abandon de la structure mais la date de son aménagement n'est pas connue, peut-être à situer durant le Moyen Âge central.

Période 5 : les constructions et les destructions du bas Moyen Âge

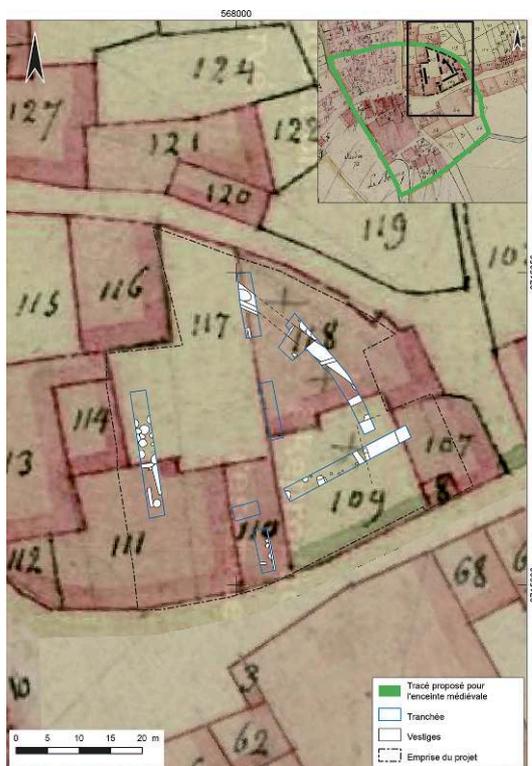
- 8 La période 5 regroupe plusieurs constructions maçonnées, dont une vaste cave, abandonnées et détruites pour l'essentiel à la fin du XIV^e ou au début du XV^e s., peut-être au XVI^e s. Il s'agit de la principale occupation des parcelles diagnostiquées.
- 9 Une série de fosses semble constituer un ensemble cohérent avec les vestiges bâtis de cette période. L'une d'entre elles a livré plusieurs éléments relevant d'une consommation privilégiée.

Période 6 : reconstruction du quartier à la période moderne et évolution jusqu'au XXI^e s.

- 10 Après la destruction du bâti de la fin du Moyen Âge, les terrains sont occupés par des constructions qui évoluent jusqu'au bâti actuel et à celui détruit avant le diagnostic.
- 11 Si le diagnostic confirme une occupation ancienne du bourg au moins depuis l'Antiquité et la Protohistoire, la documentation n'est pas suffisante pour la caractériser. Les trous de poteau et les fragments de *tegulae* en position résiduelle se rapportent à du bâti mais aucune fosse domestique n'a été mise au jour. La nature du bourg de Chouzy à cette période ne peut pas être établie.
- 12 La sépulture du haut Moyen Âge et les deux fosses ou silos du Moyen Âge central peuvent constituer une même occupation, certainement à associer au développement de l'habitat groupé autour du prieuré de Marmoutier établi à Chouzy au moins depuis le XI^e s. C'est peut-être à cette période (X^e-XIII^e s.) que l'on doit rattacher les premières occupations de la série de vestiges bâtis, détruits à la fin du Moyen Âge, qui caractérisent la période 5.

- 13 Le grand fossé est suffisamment remarquable pour proposer de l'identifier au fossé d'enceinte cité dans les archives. Ce fossé est toutefois de dimensions trop modestes pour en faire un élément défensif. Il s'agirait plutôt d'un simple enclos fossoyé. Cet élément est à rapprocher d'une transformation voire d'un agrandissement de l'habitat qui reste à préciser.
- 14 La principale occupation date de la fin du XIV^e s. et du début du XV^e s. Il s'agit de bâtiments, et de fosses qui leurs sont associées, qui apparaissent comme un aménagement volontaire investissant un espace vacant ou peu dense. L'abandon et la destruction de ce bâti apparaît soudain, peut-être à relier aux événements de la guerre de Cent Ans, rapportés par les textes. Le quartier est ensuite rebâti et occupé jusqu'à nos jours.

Fig. 2 – Localisation des vestiges sur le premier cadastre et proposition de tracé pour l'enceinte médiévale



DAO : J. Tricoire (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdP5QQvB1PO>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWyfidYxh6M>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIecSHwD9lq>

Année de l'opération : 2018

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAjWBVFsefH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEjp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

JEAN-PHILIPPE CHIMIER

Inrap